



SWISS ROWING NEWSLETTER #16

(27 février 2021)

Chères Présidentes, Chers Présidents de clubs,

Commençons par une bonne nouvelle: les assouplissements décidés par le Conseil fédéral le 24 février dernier ont un impact positif sur le sport de l'aviron en Suisse. Ainsi, dès le 1^{er} mars 2021, la situation particulière Covid-19 sera levée pour les jeunes de moins de 20 ans. Les régates d'aviron sans public sont désormais autorisées pour cette catégorie d'âge.

En outre, tous les clubs d'aviron peuvent désormais accueillir des groupes de 15 personnes maximum à l'extérieur. L'accès aux vestiaires et WC est à nouveau autorisé, dans le respect des mesures de protection. Les rameuses et rameurs de plus de 20 ans sont cependant toujours soumis à l'obligation du port du masque ou au respect de la distance de 1.5 mètres dans les bateaux d'équipe.

Cela signifie dans l'ensemble:

- **Aviron Loisir**
 - o groupes de 15 personnes max. autorisés
 - o skiff: aucune restriction
 - o bateaux d'équipe: masque obligatoire
 - o Vestiaires et WC accessibles (ne s'applique pas aux salles d'entraînement, foyers, etc.).
- **Jeunes de moins de 20 ans**: aucune restriction

SWISS ROWING NEWSLETTER #16

1. **Aviron pour les jeunes de moins de 20 ans**
2. **Aviron pour les plus de 20 ans**
3. **Entraînements et sorties pour les cadres de SWISS ROWING**
4. **Prochains événements**

Même si l'assouplissement des mesures Covid-19 est réjouissant, nous vous prions de continuer à respecter toutes les mesures de protection et d'hygiène.

Prenez soin de vous!

Pour le comité

Sabine Horvath
Vice-Présidente, Communication

Pour le bureau de Sarnen

Christian Stofer
Directeur

No.	Sujet	Voir aussi:
1	Aviron pour les jeunes de moins de 20 ans	
	<p>Pour les jeunes nés en 2001 et après (U20), le Conseil fédéral a décidé d'importants assouplissements dès le 1^{er} mars 2021.</p> <p>L'objectif de ces assouplissements est d'empêcher la propagation du coronavirus tout en permettant des activités sportives pour les athlètes U20.</p> <p>Les dispositions suivantes s'appliquent:</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'entraînement est autorisé sans restriction sur l'eau et dans les salles d'entraînement à l'intérieur. - Le port du masque n'est pas obligatoire pour les entraînements et les compétitions. - Les compétitions sans public sont à nouveau autorisées. - Les plans de protection doivent continuer à être respectés (distanciation, limitation du nombre de personnes, aération, ...) <p>Un plan de protection est nécessaire pour les entraînements à partir de 5 personnes (entraîneurs compris).</p> <p>Si des rameuses et rameurs de plus de 20 ans participent aux entraînements, le groupe est considéré comme mixte et les règles concernant l'Aviron Loisir s'appliquent (voir point 2).</p> <p>Les dispositions cantonales doivent être respectées en tout temps.</p>	<p>Ordonnance sur les mesures destinées à lutter contre l'épidémie de Covid-19</p> <p>www.swissrowing.ch</p> <p>www.baq.admin.ch</p>
2	Aviron pour les plus de 20 ans	
	<p>Dès le 1^{er} mars 2021, la pratique de l'Aviron Loisir est autorisée seul ou en groupes de 15 personnes max (moniteurs, encadrement compris) sans contact physique. La distance minimale de 1,5 m. doit être respectée ou un masque porté.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les sorties en bateaux d'équipe sont autorisées. Comme la distance minimale de 1,5 m. ne peut être respectée, le port du masque est obligatoire. - Dans le cas où 1 siège sur 2 est occupé, il est possible de renoncer au port du masque. - Le port du masque n'est pas nécessaire en skiff. - Les personnes d'un même foyer n'ont pas besoin de porter le masque. 	<p>Ordonnance sur les mesures destinées à lutter contre l'épidémie de Covid-19</p> <p>www.swissrowing.ch</p> <p>www.baq.admin.ch</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - L'entraînement en salle n'est toujours pas autorisé. - Les compétitions restent interdites. - Le port du masque est obligatoire à terre et sur le ponton. <p>Un plan de protection est nécessaire pour les entraînements à partir de 5 personnes (entraîneurs compris).</p>	
3	Entraînements et sorties pour les cadres de SWISS ROWING	
	<p>Les dispositions particulières s'appliquant aux cadres de SWISS ROWING restent en vigueur.</p> <p>Les titulaires de la «Swiss Olympic Talent Card Regional» sont désormais considérés comme cadres de SWISS ROWING.</p> <p>SWISS ROWING désigne nommément ses cadres et ils doivent être titulaires d'une «Swiss Olympic Card Or, Argent, Bronze, ou Elite» ainsi que d'une «Swiss Olympic Talent Card Nationale ou Régionale». Tous les athlètes bénéficiant de ces dispositions sont listés sur le site de Swiss Olympic (27.2.2021).</p>	<p>www.swissolympic.ch</p> <p>www.swissrowing.ch</p> <p>Liste des cadres SWISS ROWING</p>
4	Prochains événements	
	<p>Swiss Rowing Indoors, 6 mars 2021 Les « Swiss Rowing Indoors » auront lieu en virtuel le samedi 6 mars. 508 rameuses et rameurs sont déjà inscrits. Les athlètes se connecteront virtuellement, à l'exception des cadres Elite, qui participeront en présentiel à Sarnen.</p> <p>SWISS ROWING commentera l'événement en direct.</p> <p>Le Livestream sera disponible sur www.rowingindoors.ch et sur www.swissrowing.ch.</p> <p>Longue distance de Thalwil, 14 mars 2021: annulée</p> <p>Régates du Rotsee 2021: confirmées Le 22 février, World Rowing a officiellement confirmé la tenue sur le Rotsee des finales pour les qualifications aux Jeux Olympiques (15 – 17 mai 2021), ainsi que la World Cup II (21 – 23 mai 2021).</p> <p>Un plan de protection strict sera mis en oeuvre.</p>	<p>www.swissrowing.ch</p> <p>www.rowingindoors.ch</p> <p>LUCERNE REGATTA</p>